

**Conseil d'école 3 RPI Plassay- St Sulpice d'Arnoult- Les Essards**  
**jeudi 15 juin 2023**

La séance débute à 18h30.

**Présents :**

Enseignants : Monsieur LEYRIS (directeur de l'école de Plassay), Madame DUMONT (directrice de l'école de Saint Sulpice d'Arnoult), Madame PAIN (directrice de l'école de Les Essards), Mesdames CHATEL, GONZALEZ, DANIEL, FAITY, NEVEU et NICOLON (adjointes sur le RPI).

Représentants des communes : Monsieur BACHEREAU (maire de Plassay, Président du SIVOS), Madame SIGNAT (maire de Saint Sulpice d'Arnoult), Monsieur POCH (adjoint au maire de Saint Sulpice d'Arnoult), Monsieur VIDAL (maire de Les Essards).

Représentants des parents d'élèves : Mesdames BESSON, BERTRAND, BINET, BLOT, BROUSSE-MONTEIL, DRILHON, FEDY, LAURENT, LOUSTAUD, NORMAN-SOLA.

**Absents excusés :**

Madame SALMON (Inspectrice de l'Education Nationale).

Monsieur RENARD (DDEN)

Mesdames BERGE, BERTRAND, FRAGNEAU, HOUDART (Représentantes de parents d'élèves)

Madame BOUCHER (enseignante St Sulpice, en congé maternité)

Madame FELIX (déléguée SIVOS, Les Essards).

**1. Effectifs et prévisions pour la rentrée 2023**

**Effectifs juin 2023**

Ecole de Plassay	Ecole de St Sulpice d'Arnoult	Ecole de Les Essards
PS : 24	CP : 27	CE2 : 14
MS : 25	CE1 : 22	CM1 : 26
GS : 16	CE2 : 15	CM2 : 32
Total : 65	Total : 64	Total : 72

Total pour le RPI : 201 élèves.

**Prévision des effectifs 2023-2024**

Ecole de Plassay	Ecole de St Sulpice d'Arnoult	Ecole de Les Essards
PS : 18 (14 + 4)	CP : 17	CM1 : 28
MS : 24	CE1 : 24	CM2 : 29
GS : 23	CE2 : 22	
Total : 65	Total : 63	Total : 57

Total pour le RPI : 185 élèves.

Les effectifs sont en baisse (- 16). La répartition des élèves dans les classes n'est pas encore définie. Pour le groupe des CE2, deux options sont étudiées : soit le maintien de tous les CE2 à Saint-Sulpice d'Arnoult, soit le partage des CE2 entre les écoles de Saint-Sulpice et de Les Essards. Dans tous les cas, la répartition qui sera annoncée en fin d'année ne sera pas définitive. En fonction des arrivées ou des départs qui pourraient intervenir pendant l'été, la composition des classes pourraient être modifiées à la rentrée.

Le DASEN n'a pas prononcé de fermeture de classe pour la rentrée.

## **2. Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS**

### **Plassay :**

RAS

### **Saint Sulpice d'Arnoult**

Exercice incendie le 5 juin 2023 pour les CP, personne n'était prévenu.

Evacuation en 1minute 45 dans l'ordre et sans panique.

Les élèves ont très bien réagi à l'alarme.

Exercice incendie le 13 juin 2023 pour les CP-Ce1 et les Ce1-Ce2.

Evacuation en 1 min 50s.

Les élèves n'étaient pas prévenus.

### **Les Essards**

Le troisième et dernier exercice incendie a eu lieu le 26 mai à 10h25. Ni les élèves ni les enseignantes n'étaient prévenues. Les trois classes ont rejoint dans le calme le lieu de regroupement, devant le grand portail en bois, en 1min 40s.

Le comptage des élèves a pris plus de temps que nécessaire car les CM2 ont perdu du temps à se ranger.

## **3. Projets éducatifs et sorties scolaires**

### **Plassay :**

- En collaboration avec les écoles de Port d'Envaux et de Saint Georges des Coteaux, pendant la semaine de la maternelle mais aussi de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique), le **4 avril**, les élèves des 3 classes ont participé à leur 2<sup>ème</sup> rencontre sportive sur le thème de l'athlétisme.

M. LEYRIS remercie les parents pour leur implication ; beaucoup de parents étaient là, ce qui a facilité la gestion des ateliers.

- Le **27 avril** tous les enfants sont allés visiter la caserne des pompiers de Rochefort (les 2 classes de PS/GS le matin ; la classe de MS l'après-midi).

L'équipe de l'école remercie M. TESTARD, pompier professionnel dans cette caserne et papa d'un élève de l'école, pour la visite et les animations qu'il a proposées (recherche de camions à partir d'une photo, prise en main de serpents...).

La coopérative scolaire a financé le transport : 475€.

En parallèle, les élèves de PS/GS ont travaillé sur les risques domestiques et les GS ont réalisé des jeux de rôles sur « apprendre à porter secours » et travaillé sur ce thème.

Les élèves de GS ont participé à un projet d'écriture mené en partenariat avec l'OCCE, à partir de l'album « Au feu les pompiers ! ».

Ils ont travaillé autour de la carte d'identité et le portait des animaux et ont imaginé comment d'autres animaux pourraient aider les pompiers dans leur métier au quotidien.

Les élèves ont réalisé une page (texte et illustration) à la manière de l'album.

Les productions des différentes écoles qui participent au projet ont été recueillies et intégrées dans un livre qui a été envoyé aux écoles.

Une exposition est proposée dans le hall de l'école sur le thème des pompiers, représentant le travail effectué dans différents domaines de compétences.

- **Le 4 mai** : M.BESSON, luthier fabricant de violons, est venu à l'école présenter son métier : comment fabriquer un violon, avec quels outils,... ? Les élèves ont pu essayer de jouer du violon un instant et ont participé à des jeux d'écoute.

- **Le 9 mai**, les élèves ont joué à des jeux coopératifs, en partenariat avec l'OCCE. Pour cette deuxième séance, les petits ont participé à des ateliers.

- Les 3 classes de l'école iront visiter le zoo de Chizé :

- **le 13 juin** pour la classe de MS

- **le 29 juin** pour les 2 classes de PS/GS

Tous les enfants visiteront le zoo.

Les MS et les GS participeront à une animation « si on touchait les animaux » : ils toucheront des animaux à poils, à plume, avec une carapace, lisse (serpent)...

Les PS visiteront une partie du parc en calèche.

Pour diminuer les coûts en transport, la classe de MS a partagé le bus avec une classe de l'école des Essards.

Une participation financière de 6€ a été demandé aux parents accompagnateurs. Pour information, l'entrée adulte est à 11€.

L'équipe enseignante remercie l'Association « Les 3 écoles » pour le financement d'une grosse partie de ces 2 journées de sortie :

256€ : entrées au zoo classe MS du 13 juin

270€ : bus du 13 juin (540€ divisés en 2)

441,50 : entrées au zoo classes PS/GS du 29 juin

Le transport en bus pour le 29 juin est supporté par la coopérative scolaire : 420€.

- **Le vendredi 16 juin**, en soirée, les enfants présenteront une danse aux parents lors de la fête de l'école. Les enfants des 3 classes chanteront également ensemble pour clôturer la représentation.

- **Le lundi 19 juin**, M. JAY, luthier fabriquant des guitares, présentera son métier aux enfants (différentes parties, différentes sortes de guitare...). Il montrera notamment des guitares électriques et tout le matériel qui y est associé (ampli, haut-parleurs, micros...)

Tous les élèves de l'école écouteront et essaieront de reconnaître des mélodies de comptines traditionnelles.

Ils travailleront également autour des émotions et verront des notions d'intensité, de rythmes et de pulsations.

- **Le jeudi 22 juin** après-midi, de 13h30 à 16h, tous les élèves de GS de l'école iront visiter l'école de Saint Sulpice d'Arnoult. Le transport en bus (115€) sera financé par la coopérative scolaire des 2 écoles soit 57,50€ chacune.

### **Saint Sulpice d'Arnoult**

- **Du 6 au 17 mars** : semaine des mathématiques et participation au concours de mathématiques du Koala (CP- Ce1) et du Kangourou (Ce2) le 16 mars. Financé par la Coop.

- **Le 23 mars** : participation à la « grande lessive » avec exposition sur le thème des cabanes. Exposition qui a été un peu décalée suite à la météo.
- **Le 27 mars** : le prix du concours de calcul mental académique a été remis en présence de Mme le Maire et des conseillers académiques de Poitiers.
- **3 au 7 avril** participation à la semaine olympique :
  - Les enfants ont découvert les valeurs de l'olympisme et du paralympisme le lundi.
  - Le mardi 4 avril : les 3 classes ont été mélangées pour faire un escape game sur le thème de l'olympisme.
  - Le jeudi 6 avril : les élèves ont choisi et préparé les étendards de leurs équipes.
  - Le vendredi 7 avril : pour les 100 jours d'école, les équipes ont allumé la flamme olympique à Saint Sulpice et ont participé à des ateliers sportifs sur des disciplines olympiques et paralympiques. La journée s'est terminée avec un goûter. Nous remercions tous les parents qui ont pu être présents et qui ont animé les ateliers tout au long de la journée.
- **Mardi 23 mai** : dépouillement du vote des Incorruptibles
- **Jeudi 1<sup>er</sup> juin** : journée d'intégration des CE2 aux Essards.
- **Vendredi 2 juin** : intervention dans les trois classes de l'association des petits débrouillards pour lutter contre le gaspillage alimentaire. C'est une intervention qui s'est faite également sur le temps périscolaire entre midi et 13h35 car elle est à l'initiative de la communauté de communes Cœur de Saintonge, dans le cadre du Plan alimentaire territorial.
- **Jeudi 8 juin** : Intervention d'une animatrice de la LPO pour faire découvrir aux Ce1 la chauve-souris.
- **Lundi 12 juin** : suite de l'intervention sur le gaspillage alimentaire avec l'association des petits débrouillards.
- **Vendredi 16 juin** : remise des récompenses du concours du Koala et du Kangourou et goûter financé par la Coop.
- **Jeudi 22 juin** :
  - visite des GS l'après-midi et goûter entre les CP et les GS.
  - Suite de l'intervention pour les Ce1 de l'animation sur les chauves-souris avec fabrication de gîte.
- **Vendredi 23 juin** : Sortie à la passe de St Severin pour les CP et les CE1 : découverte de l'estran et de la pêche à pied. Financé par l'Association des 3 écoles que nous remercions à hauteur de 592,75€.
- **Lundi 26 juin** : intégration des Ce2 aux Essards : sortie à l'accrobranche à l'Abbaye de Fontdouce. Financé à hauteur de 120€ par l'Association des 3 écoles que nous remercions.
- **Lundi 3 juillet** : tournoi d'échecs interclasses à la salle des fêtes. Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle et des tables.
- **Vendredi 7 juillet** : Pique-nique partagé parents-enfants.

### **Les Essards**

- **Les vendredis 7 et 28 avril**, monsieur Benoît HAPIOT, artiste plasticien, est intervenu dans la classe des CM2 pour créer et décorer des instruments de musique à partir d'objets de récupération. Des djembés, des maracas, des claves, des bracelets de cymbalettes ont été confectionnés avec des seaux et des bouteilles en plastique, des boîtes de conserves, des capsules de bouteilles. Les élèves ont manipulé des outils (marteau, scie, perceuse), ils ont utilisé des bombes de peinture, du papier, des feutres pour créer et mettre en valeur leurs instruments.

- **Les jeudis 4 et 11 mai**, monsieur Ludovic PAYET, professeur de musique, est intervenu pour apprendre aux élèves à jouer de leurs instruments. Ils ont appris plusieurs rythmes, qu'ils joueront lors de l'inauguration de la Galaxie des Pierres Levées le samedi 24 juin, avec les 9 autres classes retenues pour ce projet.

M. PAYET interviendra une troisième fois à l'école le jeudi 22 juin. Le lendemain, les élèves se rendront sur le site pour une répétition générale.

L'intervention des deux artistes est en grande partie financée par la Communauté de Communes Cœur de Saintonge. Le déplacement en bus pour la répétition est entièrement pris en charge par la CDC.

- **En mars et avril**, les classes des Mmes FAITY et NICOLON ont participé à un cycle escrime. Les enseignantes remercient l'Association de parents d'élèves pour le financement de ces interventions. La classe de Mme NICOLON a découvert l'escrime artistique (comme dans les spectacles de cape et d'épée) alors que les élèves de Mme FAITY ont pu découvrir l'escrime sportive. Ce fut une très belle expérience sportive, les élèves étaient ravis.

- **Le mardi 4 avril**, tous les CM2 sont allés au parc du Futuroscope. Les enfants et les adultes ont passé une excellente journée, riche en sensations et en émotions fortes. Je remercie l'Association des parents d'élèves et la municipalité pour leur contribution financière (bus et entrées).

- **Le jeudi 27 avril**, la classe des CM2 est retournée dans les bois avec l'animatrice Nature Environnement 17. Au cours de la matinée, les élèves ont appris à reconnaître les essences d'arbres. Les notions de cycle de vie de l'arbre, la photosynthèse et la respiration des végétaux ont été abordées et approfondies ensuite en classe. Cette sortie a été financée par l'Association des parents d'élèves que je remercie une nouvelle fois.

- **Le lundi 15 mai**, les classes de mesdames FAITY et NICOLON sont allées à Brouage et ont participé à deux ateliers : un jeu de pistes sur les pas de Samuel Champlain à travers les rues de Brouage et des ateliers sur les chaînes alimentaires. Nous avons passé une agréable journée avec des ateliers qui ont bien rythmé notre journée.

- **Le jeudi 1<sup>er</sup> juin**, les CE2 de l'école de Saint-Sulpice ont passé la journée à l'école de les Essards, dans le cadre de la liaison cycle 2- cycle 3. Les objectifs de cette journée étaient le regroupement de tous les CE2, futurs CM1, sur un même site pour créer une cohésion de groupe et la découverte, pour les élèves, de leur future école et de leurs futures enseignantes. Au cours de cette journée, les élèves ont participé à des temps d'apprentissage en classe par niveaux simples et des ateliers sportifs et éducatifs (jeux de société) en groupes multi-niveaux. Les CE2 ont pique-niqué tous ensemble dans la cour de l'école. La journée s'est terminée par un goûter et un moment convivial en musique.

- Cette liaison cycle 2- cycle 3 se poursuivra le **mardi 26 juin** puisque les CE2 de Saint-Sulpice passeront la journée avec les CE2- CM1- CM2 de Les Essards, au Parc aventure de Fontdouce pour pratiquer l'accrobranche.

- **Le mardi 13 juin**, la classe de CM2 est allée au zoo de Chizé, avec les MS de Plassay. (Le financement du bus a ainsi été partagé). Cette sortie a conclu un cycle d'apprentissage centré sur la forêt.

Les CM2 ont visité librement le parc animalier et ont participé à un atelier dans la forêt. Cet atelier, intitulé « Toile de vie » leur a permis de vivre l'interdépendance entre les végétaux et les animaux (chaque élève incarne un animal ou un végétal et leur lien est matérialisé par des cordes qui s'entrecroisent et qui à la fin forment une toile).

- **Le jeudi 15 juin**, l'infirmière scolaire du collège de Saint-Porchaire, madame Morisset est intervenue auprès des élèves de CM2 sur le thème de la puberté.

L'intervention s'est déroulée en deux temps, avec un groupe de garçons et un groupe de filles.

- **En juin**, les élèves de Mme FAITY participent à un projet gravure avec M. Neau, graveur de Niort qui est président de la biennale de gravure qui se déroule jusqu'au 4 septembre. Il y a eu 3 séances : le 2 juin présentation en classe du projet, de l'artiste, de l'art de la gravure et initiation aux techniques. Les élèves ont dessiné sur papier blanc un animal imaginaire, une sorte de chimère. Le 12 juin, nous sommes allés à l'abbaye : nous avons débuté par la visite de l'exposition de gravure suivie de la visite découverte de l'abbaye avec la médiatrice. Puis nous avons continué notre projet sur la chimère : les élèves ont gravé dans du Tétra Pak. Ensuite, demain, le 16 juin, dernière séance à l'école avec l'artiste graveur : finalisation de l'œuvre individuelle et travail sur la présentation de ces œuvres.

Nous organiserons un vernissage qui aura lieu à l'école le vendredi 23. Les gravures des élèves compléteront l'exposition à l'abbaye de Trizay tout l'été.

- **Le mardi 20 juin** aura lieu le CROSS dans les bois des Essards. Tous les parents qui souhaitent encourager les élèves, participer au bon déroulement de la matinée et assister à la remise des médailles sont les bienvenus.

Cette année, le départ et l'arrivée se feront au même endroit et le parcours sera différent. Je remercie monsieur Denis, un père d'élève, qui a repéré ce parcours et qui l'a fléché pour que les élèves puissent s'entraîner. Je remercie aussi la municipalité pour sa contribution à l'organisation de cette manifestation : fauchage d'une partie du champ, installation de podium et achat des médailles et des viennoiseries distribuées à tous les participants.

#### 4. Rentrée 2023

- Mme CHATEL quitte le RPI. Elle sera remplacée par un enseignant stagiaire. En effet, la direction académique a décidé de réserver, à l'école de Plassay, une classe pour un enseignant nouvellement diplômé.

- Mme BOUCHER reprendra en septembre à trois-quarts temps.

- Comme tous les ans, **en septembre**, une rentrée échelonnée est organisée pour les élèves de PS afin de faciliter ce moment important dans la vie d'un écolier.

Un 1er groupe de PS rentrera le lundi 4 septembre et ne viendra pas le mardi 5 septembre ; un 2ème groupe de PS rentrera le mardi 5 septembre (et ne viendra donc pas le lundi 4 septembre). Tous les élèves de PS seront ensuite présents à partir du jeudi 7 septembre.

- Un temps d'échange est prévu à Saint Sulpice entre l'enseignante de CP et les parents de GS, le 27 juin de 17h30-18h30. Cette rencontre permettra aux parents de poser des questions et ainsi de lever les inquiétudes. Seule la présence des parents est souhaitée. Les enfants qui ne pourraient être gardés seront accueillis mais resteront sous la responsabilité des parents.

- L'an prochain, comme cette année, l'élection des représentants des parents d'élèves se fera uniquement par correspondance.

#### 5. Travaux et aménagements

**Plassay :**

RAS

**Saint Sulpice d'Arnoult**

RAS

**Les Essards :**

Des travaux ( isolation des murs et du plafond, éclairage, peinture) sont prévus dans la classe de Mme Nicolon et le bureau sera repeint.

**6. Questions diverses des représentants des parents d'élèves.**

**Plassay :**

*Concernant la rentrée prochaine, vous est-il possible de nous dire si la classe de MS, actuellement chez Mr Leyris, sera partagée en deux comme les années précédentes avec les PS ? Cette classe étant signalée comme particulièrement difficile cette année, les séparer ne serait-ce pas mieux pour faciliter l'apprentissage et le bien être des élèves comme des instituteurs et du personnel péri-scolaire? Quelles sont les avantages et les inconvénients du double niveau par rapport à un simple niveau? Sur quoi basez-vous votre choix chaque année pour répartir les élèves ?*

Chaque année, les répartitions sont faites en fonction de plusieurs critères dont certains imposés par l'Education Nationale. Les effectifs sont un des critères et selon le nombre d'élèves un dédoublement des élèves est inévitable. Des élèves à séparer peuvent aussi influencer sur la nature des classes.

Pour la rentrée de septembre, à l'école maternelle de Plassay, un poste d'enseignant débutant a été bloqué. Selon la Circulaire du 13-7-2022 :

*"Aucun professeur des écoles stagiaires ne doit se voir attribuer un cours préparatoire, sauf cas particulier. Afin de limiter le nombre de préparations de cours et dans toute la mesure du possible, dans le premier degré, le professeur des écoles stagiaire se voit confier un seul niveau de classe. "*

Cet enseignant nouveau dans le métier doit avoir un niveau « simple » c'est-à-dire pas de double niveau.

A partir de cet élément à prendre en considération, l'idée première de vouloir séparer l'actuelle classe de MS en 2 ne peut plus être réalisée ; **à priori**, l'enseignant débutant aura un effectif réduit (18 élèves prévus) avec un niveau pur de PS, M. LEYRIS prendra en charge les MS (24 élèves) et Mme GONZALEZ prendra tous les GS (23 élèves).

Il semblerait que les cohortes de MS soient partout difficiles. Sans doute un effet « COVID ». Cela dit, il ne faut pas être inquiet voire alarmiste : ces élèves vont mûrir, grandir et évoluer dans leur apprentissage du vivre ensemble, dans un cadre structurant défini par les enseignants, en coopération avec les parents.

*Question concernant la cantine : il semblerait que certains enfants redemanderaient des légumes mais se verraient avoir un refus au motif qu'ils n'ont pas terminé leur viande. Pourquoi ? certains enfants peuvent ne pas aimer la viande mais avoir plus de légumes n'est pas mauvais pour leur santé... De plus, il nous a été signalé que l'ensemble des enfants ont été privés de glaces en dessert un midi pour les agissements de quelques-uns. Pourquoi punir l'ensemble des élèves à cause de la « table des punis » ? Il nous semble que les enfants sages n'ont pas à pâtir du comportement de certains (sans compter que nous payons pour un repas complet pas pour un repas sans dessert).*

**Réponse du maire de Plassay :**

Monsieur Bachereau se demande comment l'unique personne qui a posé cette question a obtenu ces informations puisqu'elle ne s'est rapprochée ni du personnel de cantine ni de la municipalité pour avoir des explications.

Il est rappelé que pour toutes les situations qui les préoccupent, les parents doivent s'adresser directement aux personnes concernées et ne pas attendre le conseil d'école.

Concernant la distinction viande/légumes, les cantinières demandent aux enfants de goûter les plats. A partir du moment où l'enfant a goûté, il est resservi soit en viande, soit en légumes, selon ses goûts.

Jamais les enfants ne sont privés de dessert. Le midi évoqué dans la question, des pommes ont été servies à tous les élèves, à la place des glaces qui n'avaient pas été livrées.

Par ailleurs, il n'y a pas de table des punis. Certains élèves, moins sages, sont regroupés à une table et ainsi surveillés de près de façon à ce qu'ils ne perturbent pas les autres enfants.

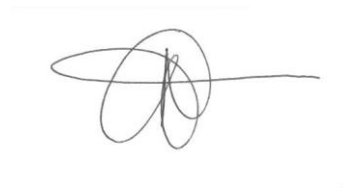
### **Les Essards et Saint Sulpice :**

Pas de question

Fin de séance : 20h

Secrétaires de séance : Mmes Faity et Nicolon

Présidente de séance : Mme Pain

Handwritten signature of Faity in cursive script.Handwritten signature of Nicolon in cursive script.Handwritten signature of Mme Pain in cursive script.